

04 avr 2014 -19:42

Appartient à [Conseil des ministres du 4 avril 2014](#)

## Organisation des cérémonies nationales commémoratives du centenaire de la Première Guerre mondiale en Belgique

Le Conseil des ministres a pris une série de décisions dans le cadre de l'organisation des cérémonies commémoratives nationales du centenaire de la Première Guerre mondiale en Belgique en 2014.

Le Conseil des ministres a approuvé la liste des invités nationaux et internationaux aux différentes cérémonies.

Le Conseil des ministres a également approuvé le programme des cérémonies prévues :

- le 4 août 2014 à Liège, au monument Interalliés de Cointe
- le 28 octobre 2014 à Nieuport, au monument Albert 1er, et à Ypres, à la Porte de Menin

En outre, les autorités fédérales soutiennent les activités, annexes à ces deux cérémonies, organisées par les pouvoirs locaux et provinciaux.

A l'occasion de cette commémoration, il semblait également opportun de marquer par des gestes symboliques forts la reconnaissance de la Nation pour les souffrances vécues lors de cette guerre. Aussi, le Gouvernement a chargé le ministre de la Défense de finaliser deux projets d'arrêtés royaux :

- l'un pour créer un diplôme honorifique pour les villes et communes victimes de faits de guerre 1914-1918, en vue d'honorer les localités qui ont particulièrement souffert lors de la Première Guerre mondiale
- l'autre pour donner le titre de Nécropole nationale au Fort de Loncin, afin de perpétuer la mémoire de sa résistance particulièrement tenace et témoigner ainsi de notre respect envers les près de 150 défenseurs qui y reposent encore, ensevelis sous les décombres

Pour rappel :

La Belgique occupera une place centrale dans la commémoration du 100e anniversaire de la Première Guerre mondiale. Cette commémoration se fera notamment au travers de cérémonies commémoratives nationales à rayonnement international :

- le 4 août 2014 (matin) à Liège pour le 100e anniversaire de l'invasion de la Belgique par l'Allemagne et de la violation de sa neutralité, avec pour thème : la résistance à l'invasion
- le 28 octobre 2014 à Ypres et à Nieuport pour le 100e anniversaire de la première bataille d'Ypres avec

pour thèmes : le refus de la soumission et l'inondation de la plaine de l'Yser, et la mise à l'honneur de la figure du Roi-Soldat

- le 11 novembre 2018 à Bruxelles pour le 100e anniversaire de la signature de l'armistice, avec pour thèmes : la fin de la guerre, le retour à la paix et la reconstruction

Outre ces cérémonies, les autorités fédérales participeront, en Belgique, à quatre grandes activités commémoratives, liées à des faits marquants de la Première Guerre mondiale :

- l'entrée en guerre du Royaume-Uni en réponse à la violation de la neutralité belge ; le Gouvernement britannique a décidé de commémorer cet événement le 4 août 2014 par des cérémonies sur son territoire et à Mons (en fin d'après-midi), lieu où est tombé le premier soldat britannique
- la deuxième bataille d'Ypres qui marque la première utilisation d'armes chimiques
- des manifestations en Région bruxelloise mettront à l'honneur la vie quotidienne sous l'Occupation, les actes de résistance, ainsi que le rôle joué par le Roi Albert 1er et la Reine Elisabeth
- et enfin la bataille de Passchendaele qui a causé la mort de 500.000 personnes et a une haute valeur symbolique, particulièrement dans les pays du Commonwealth

Par ailleurs, pendant toute la période 2014-2018, des initiatives culturelles, artistiques, historiques et scientifiques seront prises par les différents niveaux de pouvoirs du pays.

Plus d'informations sur le site internet [www.be14-18.be](http://www.be14-18.be)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>